

être appliqués avec fermeté et si ce principe entre en conflit avec les nécessités de l'économie, c'est lui qui doit prévaloir. On devrait étudier la possibilité d'organiser une conférence internationale qui aurait pour but de définir et d'analyser les problèmes du multilinguisme. Il faudrait y inviter tous les États membres, officiellement bilingues ou multilingues, et aussi tous ces pays, notamment en Asie et en Afrique, qui s'intéressent à ces problèmes.

11. Participer au développement des institutions de l'ONU, lieu où s'harmonisent les politiques nationales

Le succès ou l'échec de l'ONU à atteindre les buts de la Charte dépend de ses structures et de celles de ses organismes, des méthodes d'action qu'elle adoptera et des ressources qu'on mettra à sa disposition. La réalisation des objectifs canadiens définis dans cette étude dépend aussi des mêmes facteurs.

L'ensemble des organismes des Nations Unies est vaste et s'élargit rapidement. Il comprend, en plus de l'ONU elle-même et de ses organes constituants, une douzaine d'Institutions spécialisées et une structure complexe de commissions, de comités et d'organismes divers, autonomes ou semi-autonomes, chacun ayant un personnel de soutien recruté sur le plan international. Les dépenses du budget régulier établi sur la cotisation des États membres, étaient de 63.5 millions en 1948. En 1964, elles étaient de 246 millions. Au rythme actuel d'accroissement, elles dépasseront les 500 millions annuels en 1972. De plus, ces organismes sont responsables de la direction et de la gestion de programmes bénévoles qui ont, en 1969, dépassé 250 millions et qui augmentent au même rythme que le budget régulier. Nous devons donc prévoir qu'en 1972 le budget des Nations Unies atteindra le milliard de dollars annuellement et que l'apport du Canada se chiffrera par environ 40 millions de dollars.

Les niveaux budgétaires et les taux d'accroissement des organismes de l'ONU prêtent souvent à discussion. Les vingt-six États membres dits «développés», qui ensemble doivent fournir entre 85 à 90 pour cent des revenus, considèrent l'ascension des coûts comme le symptôme d'une fâcheuse tendance. Mentionnons ces résolutions rédigées et approuvées par la majorité, sans souci des vues de cette petite minorité de membres qui porte le fardeau de leur mise en œuvre; les conférences techniques et les programmes d'activité qui dégénèrent en affrontements politiques; l'accroissement énorme du nombre et de la durée des conférences qui donnent trop souvent lieu à des débats redondants et plus ou moins stériles;